



CITES Non-detriment finding

Primary Evaluation Template

Text in italics is explanatory and should be deleted in completed documents. Please refer to the NDF Guidelines document for further explanation on how to complete this evaluation.

Species name	<i>Varanus ornatus</i>
Range state name	Togo
Report compiled by	Gabriel H. SEGNIAGBETO ¹ , Djafarou IDRISOU ² & Valentin Koffi MAWOUGNIGNA ¹ 1. Laboratoire d'Ecologie et d'Ecotoxicologie, Faculté des Sciences (Autorité Scientifique CITES), Université de Lomé, 01BP 1515 Lomé Togo, 2. Direction des Ressources Forestières (Organe de Gestion CITES), Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, B.P 355,
Date compiled	30 octobre 2024
Section One: Summary	
<p>Varanus ornatus est un lézard géant avec une tête allongée et un museau ovale. Le corps est allongé assez robuste avec une queue longue et effilée, et quadrangulaire à sa base. Les narines sont ovales et très grandes. La paupière inférieure est plus développée que la paupière supérieure. Les écailles céphaliques sont très lisses, toutes sensiblement de même taille. C'est une espèce généralement fréquente dans les zones de forêts, les forêts marécageuses et dans les zones de mangroves en Afrique de l'Ouest.</p> <p>L'évaluation du statut CITES de Varanus ornatus au Togo indique que les pratiques actuelles de prélèvement, majoritairement par le biais de ranching, respectent les quotas et ne posent pas de risque significatif pour les populations sauvages. Avec une répartition étendue dans les zones écologiques IV, II et V du pays, l'espèce est relativement abondante dans ses habitats naturels de forêts, marécages et mangroves. Le quota annuel, fixé à 1 500 spécimens pour les ranchs et à 100 spécimens sauvages, n'a jamais été atteint au cours des dix dernières années, et l'espèce reste bien représentée dans ces écosystèmes.</p> <p>Bien que moins abondant que d'autres varans de la région, Varanus ornatus est inscrit en Annexe II de la CITES, avec une évaluation de « Préoccupation mineure » présumée. Le suivi des quotas et la méthode de prélèvement basée sur la collecte d'œufs minimisent l'impact sur les populations. Cette évaluation confirme donc que le commerce de Varanus ornatus est durable et conforme aux standards de conservation.</p>	
Section Two: Primary Evaluation score	

<i>Please score each attribute listed within the table below and sum these to provide a total.</i>				
Criteria	Number of points			Score
	1	2	3	
Annual Harvest level	Low (<2,000)	Medium (2,000 - 20,000)	High (>20,000)	1
Area of occupancy	Large (>20,000km ²)	Medium (2,500 – 20,000km ²)	Small (<2,500km ²)	1
Life-history	Fast	Medium	Slow	2
Illegal trade and IUCN status	If known, should be included under “Annual harvest level”. If unknown, and suspected to be detrimental, and/or if the species is listed as VU, EN or CR give a maximum score of 1 point			0
Score de l’Avis de Commerce non préjudiciable : 4				
Section Three: Justification – Harvest level				

Please provide an explanation with appropriate references to justify the score given.

Varanus ornatus est un lézard géant avec une tête allongée et un museau ovale. Le corps est allongé assez robuste avec une queue longue et effilée, et quadrangulaire à sa base. Les narines sont ovales et très grandes. La paupière inférieure est plus développée que la paupière supérieure. Les écailles céphaliques sont très lisses, toutes sensiblement de même taille. Les labiales sont constituées de petites écailles lisses, 30 à 35 labiales supérieures et 25 à 30 labiales inférieures. Les écailles dorsales et caudales sont lisses, disposées en rangées transversales.

La coloration dorsale est caractérisée par des bandes transversales plus marquées que chez *V. niloticus*. De l'épaule à la base de la queue, on observe 5 bandes transversales blanches ou jaunâtres. En dehors des bandes transversales, des écailles blanches sont présentes sur le dos, donnant l'aspect de petits points blancs sur un fond noir. La queue est également marquée par 12 à 14 bandes transversales blanches. La face ventrale est caractérisée par des bandes transversales blanches et noires.

Varanus ornatus est espèce de forêt, des marécages et de mangrove. Il est très abondant dans ces écosystèmes en Afrique de l'Ouest en en Afrique centrale bien qu'il soit très chassé pour sa viande. On le trouve souvent près de petits marigots de forêt mais il peut s'éloigner de l'eau. Actif pendant la journée et chassant sur le sol ou dans l'eau, il se nourrit notamment de crabes, ainsi que d'insectes, d'araignées, de mollusques et de vertébrés divers : poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux et petits mammifères.

Cette espèce a été longtemps confondue à *V. niloticus* et a été rétablie tout récemment par les travaux de Böhme & Ziegler (1997). Sa présence au Togo a été également signalée par Bayless (2002). La confusion taxonomique dont a fait l'objet de cette espèce fait que les spécimens ont été pendant longtemps exportés dans le commerce international sous le nom de *V. niloticus*. Le quota régulièrement défini pour cette espèce au Togo est de 1 500 spécimens pour les sources ranching « R » et de 100 spécimens pour les sources sauvages « W ». Les données disponibles sur le site de WCMC sur le commerce international des espèces inscrites aux annexes de la CITES confirment les propositions de quotas du Togo. En aucun moment, ce quota n'a été atteint au cours de ces dix dernières années. Au Togo, les spécimens de cette espèce sont majoritairement produits par les fermes d'élevage suivantes : PAJAR, Toganim, Adaptation, Mare.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Sources Pays importateurs	315	300	376	1303	1077	1000	516	300	650	1278	1202
Togo	400	400	670	1038	1877		104	300		750	

Le mode de production des spécimens vivants de cette espèce de varan est identique à celui des autres espèces de reptiles au Togo notamment celui des varans et des pythons. Il consiste à prélever des femelles gravides sur des sites choisis en accord avec les populations des localités concernées et l'Organe de Gestion CITES (Ineich 2006 et Segniagbeto 2016). Ces femelles sont maintenues en captivité pendant des périodes assez courtes qui couvrent juste la phase de ponte. Cependant, de nos jours, ce sont surtout les œufs qui sont prélevés en laissant les femelles directement sur le site de collecte. Cette méthode est bien plus rentable et évite le stress de la captivité aux femelles adultes. Ce mode opératoire suppose qu'aucun spécimen n'est directement prélevé dans la nature pour approvisionner les zones de ranch.

Les zones de prélèvement des femelles gravides sont celles de *Varanus niloticus*, notamment Vogan, Kévé, Anfoin, Adamé, Avévé, le long du Mono. D'autres spécimens sont collectés dans la zone d'Azahoun et la zone d'Agou. C'est une espèce relativement abondante dans ces deux zones dans la région maritime du Togo. Sur la base des données disponibles, le score attribué au critère de niveau d'exploitation annuel pour le compte de cette évaluation est 1 étant donné que le quota défini et exécuté ne dépasse pas 2000 spécimens par an.

Section Four: Justification – Area of occupancy

Please provide an explanation with appropriate references to justify the score given.

Les habitats de *Varanus ornatus* sont constitués de forêt, de marécages et de mangroves. Il est très abondant dans ces écosystèmes en Afrique de l'Ouest en en Afrique centrale bien qu'il soit très chassé pour sa viande. On le trouve souvent près de petits marigots de forêt mais il peut s'éloigner de l'eau. Actif pendant la journée et chassant sur le sol ou dans l'eau, il se nourrit notamment de crabes, ainsi que d'insectes, d'araignées, de mollusques et de vertébrés divers : poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux et petits mammifères.

Au Togo, les habitats de cette espèce sont distribués dans les zones écologiques IV, II et V du pays. On trouve cette espèce dans la base vallée du Mono notamment dans la réserve de biosphère transfrontière du Mono. Les unités de conservation comme le complexe d'aires protégées de Togodo, la forêt sacrée de Godjin-Godjé, les mares aux hippopotames, les forêts marécageuses entre Agome Glozou et Afagnan, la forêt d'Avévé, la forêt sacrée d'Akissa et le complexe lagunaire côtier du Togo. L'espèce est également signalée dans la région de Nagbeto notamment la forêt d'Amou Mono (Segniagbeto et al. 2022). D'importantes populations de l'espèce sont signalées dans la région d'Ando Kpome, la région de Azahoun, Tovegan, la région d'Agou, de Kloto, d'Akposso et d'Adélé (Segniagbeto et al. 2015). Les travaux de Mawougnigan (2023) indiquent la plupart des spécimens exportés dans le commerce international proviennent des localités comme Kévé, Vogaon et Anfoin.

En s'appuyant sur les données de distribution de l'espèce au Togo, la présente évaluation dans le cadre de l'avis du commerce non préjudiciable attribue le score de 1 point sur la base des critères définis. La zone de distribution de l'espèce au Togo couvre toute l'étendue du pays. De plus, c'est une espèce relativement abondante dans de nombreux écosystèmes y compris les écosystèmes dégradés.

Section Five: Justification – Life history

Please provide an explanation with appropriate references to justify the score given.

Varanus ornatus est une espèce qui dépend d'une spécificité d'habitats : forêts, forêts marécages et de mangroves. On le trouve souvent près de petits marigots de forêt mais il peut s'éloigner de l'eau. Cette spécificité fait de cette espèce qu'il présente une distribution plus faible par rapport aux deux autres espèces de varans au Togo et en Afrique de l'Ouest. Les populations de l'espèce ne sont recensées que dans les zones écologiques IV, II et V du pays.

En ce qui concerne le régime alimentaire de cette espèce, les données actuelles publiées par Trape et al. (2012) indiquent qu'elle nourrit notamment de crabes, ainsi que d'insectes, d'araignées, de mollusques et de vertébrés divers : poissons, reptiles, amphibiens, oiseaux et petits mammifères. Ce varan est actif pendant la journée et chasse sur le sol ou dans l'eau.

En ce qui concerne les paramètres de reproduction, les travaux de Mawougnigan (2023) indiquent la période d'accouplement intervient entre novembre et décembre. Les pontes sont enregistrées entre janvier et mars. Les éclosions interviennent entre mars -et avril. Les femelles pondent entre 20 et 60 œufs pour une durée d'incubation qui dure 3 mois. Les paramètres de suivi des nids indiquent des succès d'incubation de 85%. Dans la pratique et sur la base du mode opératoire dans les différentes fermes d'élevage, les femelles gravides sont collectées et transportées (parfois sur de longues distances) jusqu'aux installations des fermes situées à Lomé. Là, elles sont maintenues dans des terrariums (MARE, PAJAR, TOGO EXOTIC) ou des bacs en plastique (L'ADAPTATION SARL, FEXASS-HERP) jusqu'à la ponte. L'incubation des est réalisée dans des caisses de contre-plaqué garnies de sable et/ou de sciure de bois (TOGO EXOTIC, FEXASS-HERP) ou dans des terrariums garnis de sciure de bois (MARE, PAJAR) ou encore dans des bacs en plastique garnies de sciure de bois (L'ADAPTATION, REPTILAND). Ces caisses et bacs sont disposés dans des locaux fermés dont la température et l'hygrométrie sont souvent contrôlées.

Sur la base des données disponibles dans le cadre de la présente évaluation, nous pouvons attribuer le score de 2 points au critères relative à l'histoire naturelle de cette espèce de varan. A l'état actuel, les pratiques relatives à l'exploitation dans le commerce international des spécimens de cette espèce ne présentent pas de préjudices aux populations sauvages.

Section Six: Illegal trade and IUCN Status

Please provide an explanation with appropriate references to justify the score given.

Il n'y a à ce jour aucune évaluation du statut de conservation de *Varanus ornatus*. Pourtant, cette espèce semble être relativement moins abondante que les deux autres espèces de varan présente en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. En s'appuyant sur les données de Trape et al. (2012), nous présumons que le statut de conservation UICN de cette espèce est : Préoccupation mineure. C'est une espèce inscrite en annexe II de la CITES et donc son commerce doit être règlementé par un quota d'exportation. A l'état actuel, le quota annuel défini par le Togo est de est de 1 500 spécimens pour les sources ranching « R » et de 100 spécimens pour les sources sauvages « W ». Ce quota répond statut de l'espèce au Togo. *Varanus ornatus* est moins abondante que *Varanus niloticus* ou *Varanus exanthematicus*. Sa zone de distribution couvre que les zones écologiques IV, II et V du pays alors que la distribution des deux autres espèces couvre l'ensemble du pays.

Section Seven: Conclusion, course of action and determination on exports

Please provide an overall conclusion on the perceived threat of trade to the species and details on whether further course of action will be taken to complete an NDF for the species.

L'évaluation de *Varanus ornatus* dans le cadre de l'avis de commerce non préjudiciable montre que l'espèce est soumise à des pratiques de prélèvement et de gestion qui respectent les normes définies par la CITES et n'entraînent pas de préjudice significatif pour les populations sauvages au Togo. Les résultats obtenus indiquent un score total de 4 points, attribué sur la base des critères suivants :

Niveau de prélèvement annuel : Le prélèvement reste modéré avec un quota de 1 500 spécimens issus d'élevages en ranching et de 100 spécimens provenant de la nature. Le volume des exportations a toujours été en dessous de ces quotas ces dix dernières années, reflétant un respect des limites établies pour cette espèce.

Aire de répartition : *Varanus ornatus* dispose d'une répartition étendue à travers les zones écologiques IV, II et V au Togo, principalement dans des écosystèmes spécifiques de forêts, mangroves et marécages. Cette répartition, bien que localisée, semble suffisante pour soutenir les quotas d'exportation actuels sans impact négatif notable.

Historique de vie : L'espèce présente une vitesse de reproduction modérée, avec des pratiques d'élevage qui évitent le prélèvement direct de la nature. Les œufs sont principalement collectés, et les femelles gravides relâchées dans leur habitat, minimisant ainsi les risques pour les populations naturelles.

Statut de conservation et commerce illégal : Bien que *Varanus ornatus* soit moins abondant que d'autres espèces de varans en Afrique de l'Ouest, il est inscrit en annexe II de la CITES et règlementé par un quota d'exportation. Aucun signe de commerce illégal important n'a été observé, et le statut de conservation semble à ce jour être de "Préoccupation mineure" (IUCN).

En conclusion, cette évaluation met en avant que les pratiques actuelles de prélèvement et d'exploitation de *Varanus ornatus* au Togo, notamment les méthodes de ranching et les contrôles de quotas, ne menacent pas les populations naturelles de l'espèce. Les quotas définis sont en adéquation avec l'état de conservation et la capacité des populations à supporter le prélèvement. Pour préserver cet équilibre, il est recommandé de maintenir des évaluations régulières afin d'ajuster les quotas en fonction de l'évolution des populations et des pratiques commerciales, tout en continuant les efforts de suivi et de recherche pour une gestion durable de l'espèce.

.

Section Eight: Literature Cited

Please provide references to all the reports and literature cited in this evaluation.

Bayless, M.K. 2002. Monitor lizards: a pan-African check-list of their zoogeography (Sauria: Varanidae: Polydaedalus). *Journal of Biogeography* 29: 1643-1701.

Böhome, W. & Ziegler, T., 1997. A taxonomic review of the *Varanus* (*Polydaedalus*) *niloticus* (Linnaeus, 1766) species complex. *Herpetological Journal*, 7: 155-162.

Buffrenil, V. De., 1995. Les élevages de Reptiles du Bénin, du Togo et du Ghana. Rapport d'étude réalisée pour le Secrétariat de la CITES, juin 1995 : 1–23.

Ineich, I., 2006. Les élevages de Reptiles et de scorpions au Bénin, Togo et Ghana, plus particulièrement la gestion des quotas d'exportation et la définition des codes 'source' des spécimens exportés. Rapport d'étude réalisée pour le Secrétariat de la CITES, Projet CITES A-251 : 1-113.

Mawounigan K. V. 2023. Evaluation du circuit commercial et de la mortalité des spécimens de reptiles exploités dans le commerce international au Togo : cas des pythons, varans et caméléons, Master Ecologie et Restion des Ressources Fauniques, FSD, Univ. Lomé, 68 P.

Segniagbeto, G. H., Trape, J-F., Afiademanyo, K, Roedel M-O., Ohler, A., Dubois, A., David, P., Meirte, D., Gliitho, A., Petrozzi, F. & Luiselli, L. A. 2015. Checklist of the lizards of Togo, (West Africa), with comments on systematics, distribution, ecology, and conservation. *Zoosystema*, 37(2): 381 – 402.

Segniagbeto G.H., Dekawole J. K., Ketch G.K., Dendi D., Luiselli L. 2022. Herpetofaunal Diversity in a Dahomey Gap Savannah of Togo (West Africa): Effects of Seasons on the Populations of Amphibians and Reptiles. *Diversity*, 14, 964. <https://doi.org/10.3390/d14110964>.

Trape J.-F., Trape S. & Chirio L. 2012. — Lézards, crocodiles et tortues d'Afrique occidentale et du Sahara. IRD éditions, Marseilles: 1-503.



Varanus ornatus, © Photo Segniagbeto